



SUBVENTIONS ou INDÉPENDANCE ?

À la différence des autres organisations représentatives, le SNALC ne perçoit aucune subvention d'État. Les ressources du SNALC proviennent des cotisations de ses adhérents.

	SUBVENTIONS EXPLOITATION	SUBVENTIONS Fonction Publique d'Etat	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES Fonction Publique d'Etat
CFDT (SGEN)	26 187 000 €	363 034,50 €	33 333,32 €
FO	21 529 676 €	363 034,50 €	33 333,32 €
CGT	7 950 368 €	363 034,50 €	33 333,32 €
UNSA	3 696 371 €	363 034,50 €	33 333,32 €
FSU (SNES, SNUIPP, SNEP, SNUEP...)	977 519 €	181 517,25 €	33 333,32 €
SNALC	4 684 €	0 €	0 €
CGC *	18 911 499 €	363 034,50 €	16 666,66 €
CFTC (SNEC) *	2 845 471 €	181 517,25 €	
SOLIDAIRES (SUD) *	2 480 558 €	181 517,25 €	16 666,66 €

*syndicats non représentatifs de l'Éducation nationale

Chiffres de 2017/2018

Sources :

Arrêté du 16 février 2015 - NOR: RDFF1501726A

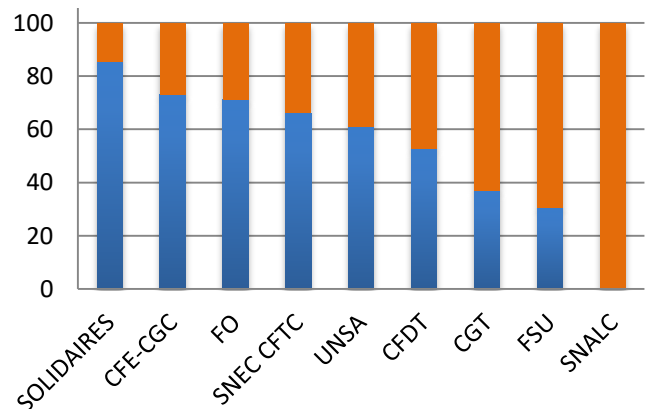
Arrêté du 1er août 2018 fixant le montant d'une subvention exceptionnelle versée aux organisations syndicales représentatives de fonctionnaires de l'État - NOR: CPAF1820523A

Publication obligatoire des comptes annuels des organisations syndicales au Journal Officiel : <http://www.journal-officiel.gouv.fr/comptes-syndicats/>

Des syndicats alimentés par des centaines de milliers d'euros de subventions de l'État...
peuvent-ils être indépendants ?

Des syndicats qui vivent grâce aux subventions plus que par les cotisations...
qui représentent-ils ?

proportion SUBVENTIONS / COTISATIONS



HALTE AU GASPILLAGE !

Le tableau des subventions syndicales est accablant.

Pour quels résultats ? Depuis 4 ans, le point d'indice et les salaires sont gelés, les retraites ponctionnées, les fonctionnaires paupérisés : sans argent, certains agents en sont réduits à ne même plus assurer certains soins !

En votant pour les listes du SNALC - SNE du 29 novembre au 6 décembre 2018, vous aurez l'assurance que cet argent ne sera pas perdu : **le SNALC refuse toute subvention pécuniaire de l'État et s'engage à la reverser intégralement à des associations caritatives.** Les moyens humains alloués (décharges de service qui résultent des résultats aux élections professionnelles) et la réduction d'impôt (au bénéfice des adhérents) suffisent. **L'indépendance a un prix.**

Le SNALC demande officiellement au gouvernement de supprimer ce financement d'État dès 2019 et de faire plutôt le choix d'une vraie revalorisation des salaires pour tous les agents.

Si vous souhaitez que les lignes bougent, dès le 29 novembre, n'oubliez pas de voter pour un syndicat qui prouve chaque jour par ses paroles et ses ACTES ce qu'il est : indépendant, apolitique, autonome et humain.